

<http://www.crifrance.com/communique-islamophobie/article/dissolution-de-cri-communique>



Dissolution de CRI : communiqué

- Communiqués -



Gérald DARMANIN 
@GDarmanin

L'association « Coordination contre le racisme et l'islamophobie » a été dissoute en conseil des ministres, conformément aux instructions du Président de la République. Comme le détaille le décret que j'ai présenté, elle appelait à la haine, à la violence et à la discrimination:

Date de mise en ligne : jeudi 21 octobre 2021



Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits réservés

Avant même que nous ne prenions connaissance officielle de la décision du Gouvernement de dissoudre notre association CRI, Monsieur Darmanin s'empresse de diffuser sur les réseaux sociaux des motivations totalement inacceptables et dont le but non avoué est de faire la course en tête pour devancer LePen et Zemmour en racolant dans le vivier nauséabond de l'extrême droite.

Nous sommes consternés par les arguments fallacieux avancés par le gouvernement qui pour celles et ceux qui connaissent nos actes depuis notre création en 2008, que cette attaque ignoble n'est en fait qu'un coup de communication à visée électoraliste. Notre association a toujours oeuvré pour accompagner des victimes et lutter juridiquement contre les discriminations et agressions à caractère raciste et islamophobe.

Lorsqu'il dit à Marine Le Pen « vous n'allez pas assez loin sur l'Islam » il ne vise ni les terroristes ni les radicaux mais il amalgame volontairement l'ensemble des musulmans et leurs organisations.

Notre association n'a jamais soutenu ou promu le terrorisme, la haine ou la violence, ni obtenu de subvention ou d'argent sale et n'a jamais été interpellée ou jugée pour incitation à la haine ou la violence ou autres balivernes avancées par le gouvernement qui veut se faire une nouvelle santé politique, en s'en prenant à la catégorie la plus faible et désorganisée du pays, en attendant que d'autres catégories « propres sur elles » ne soient à leur tour visées.

CRI a toujours été animée par des bénévoles qui ont accompagné des centaines de victimes et sans aucun salarié ou modérateur et sans les moyens d'en avoir pour surveiller et modérer la dizaine de pages ou réseaux sur lesquels nous communiquons.

Les propos haineux et violents écrits sur le compte de Melle Milla ont très rapidement été traités par les pouvoirs publics et leurs auteurs retrouvés et condamnés par la Justice, mais lorsqu'il s'agit de CRI non seulement le traitement est différent, mais les dizaines de menaces de mort explicites et d'insultes proférées sur le site Riposte Laïque contre notre président sont toujours lettre morte malgré une plainte déposée il y a 13 Mois.

Nous avons alerté les institutions sur des menaces de morts, des appels à la violence contre des citoyens et citoyennes françaises. Nous avons effectué des appels à destination de nos concitoyens à signaler à la plateforme institutionnelle Pharos les incitations à la haine et les graves appels à la violence contre certains de nos compatriotes sur les réseaux sociaux.

Nous soutenons le peuple palestinien face à une occupation illégale, c'est une position politique et non antisémite, nous rappelons que des citoyens juifs partout dans le monde également sont contre la colonisation et la politique raciste d'extrême droite israélienne.

Il nous est reproché que notre association ou un de nos membres appellerait à la violence envers les Forces De Police. Si tel était le cas, les syndicats policiers extrêmes l'auraient poursuivi pénalement pour ce délit. Pourquoi cela n'a pas été fait alors ?

Dissolution de CRI : communiqué

En fait, ce représentant n'a fait que dénoncer une violence policière sur une jeune femme trainée par les cheveux jusqu'à une voiture de police à Perpignan en avril 2017 et depuis qu'il a rendu publique une vidéo filmée par les habitants eux-mêmes, il subit un harcèlement et il a été poursuivi pendant deux ans au tribunal judiciaire de Perpignan par la DDSP 66 ainsi que le syndicat alliance 66 et il sera relaxé des chefs d'inculpations.

Notre association a également soutenu une famille de bergers victime d'un acharnement judiciaire et lorsque ce représentant a fait appel aux jeunes des quartiers pour aller sortir les animaux de la ferme en danger car les exploitants avaient été mis en détention provisoire pour soi-disant les protéger, le gouvernement s'arrête à « il a fait un appel aux jeunes des quartiers ».

Ce dernier au sein de notre association a également apporté son soutien à des fonctionnaires de police comme l'adjudant-chef du tribunal de Bobigny qui avait alerté sur les violences exercées par certains de ses collègues sur des prévenus ainsi que le soutien à la famille de cette gendarme assassinée retrouvée dans son logement de gendarmerie. Dénoncer les agissements délictueux ou violents de certains policiers n'est pas de l'appel à la violence sur les forces de l'ordre.

De plus, ce représentant a pendant le 1er confinement alerté des menaces à tirer à balles réelle sur des habitant de certains quartiers de Perpignan sur la page Facebook de la préfecture et il ne nous a pas traversé l'esprit un seul instant d'appeler à dissoudre la préfecture ni le préfet des Pyrénées Orientales pour le commentaire qui existait sur sa page, par contre nous l'en avons informé puis demander à ce qu'il exerce l'article 40 du code pénal qui enjoint à tous fonctionnaires témoins d'un crime ou délit à faire un signalement au procureur de la république. Ce qu'il n'a pas fait d'ailleurs. Cependant, notre association serait responsable des expressions d'autrui, ce n'est pas juridiquement concevable.

Cet appel à dissoudre notre association antiraciste n'est qu'une volonté politique à visée électoraliste, en vue de bâillonner notre liberté d'expression, et notre volonté d'aider les victimes du racisme et de l'islamophobie devenue un fait social très rentable politiquement.

Il faut draguer et séduire l'électorat de Zemmour et Le Pen et même si cela demande de tordre le droit Français.

Nous sommes stupéfait de l'apprendre par twitter et d'ores et déjà, notre avocate Maitre Dominique Cochain et notre association se concertent afin d'effectuer un recours. Les juges, logiquement ne pourront pas dans un état de droit tordre ce dernier comme le font allégrement nos politiciens chaque jour.

le 20 Octobre 2021 Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie

Pour tout contact : cri.perpignan@gmail.com 06.64.33.91.86

English version

CRI COMMUNIQUE (Coordination against Racism and Islamophobia)

Even before we take official notice of the Government's decision to dissolve our CRI association, Mr. Darmanin hastens to disseminate totally unacceptable motivations on social networks, the unacknowledged goal of which is to race ahead to get ahead of LePen. and Zemmour by soliciting in the nauseating pool of the far right.

When he tells Marine Le Pen "you are not going far enough on Islam" he is not targeting terrorists or radicals, but he is deliberately amalgamating all Muslims and their organizations.

We are dismayed by the fallacious arguments put forward by the government, which for those who know our actions since our creation in 2008, that this despicable attack is in fact only a communication coup with electoral aim. Our

Dissolution de CRI : communiqué

association has always worked to support victims and legally fight against racist and Islamophobic discrimination and attacks.

Our association has never supported or promoted terrorism, hatred or violence, nor obtained a subsidy or dirty money and has never been arrested or tried for incitement to hatred or violence or other nonsense advanced by the government that wants to achieve a new political health, by attacking the weakest and disorganized category of the country, while waiting for other categories "proper to them" are in turn targeted.

CRI has always been run by volunteers who have accompanied hundreds of victims and without any employee or moderator and without the means to monitor and moderate the ten pages or networks on which we communicate.

The hateful and violent remarks written on the account of Miss Milla were very quickly treated by the public authorities and their authors found and condemned by justice, but when it comes to CRI not only the treatment is different, but the dozens explicit death threats and insults uttered on the Riposte Laïque site against our president are still a dead letter despite a complaint filed 13 months ago.

We have alerted institutions to death threats and calls for violence against French citizens. We have made calls to our fellow citizens to report to the institutional platform Pharos incitement to hatred and serious calls for violence against some of our compatriots on social networks.

We support the Palestinian people in the face of an illegal occupation, it is a political and not anti-Semitic position, we recall that Jewish citizens all over the world are also against colonization and the racist policies of the Israeli extreme right.

We are accused that our association or one of our members would call for violence against the Police Forces. If this was the case, the extreme police unions would have prosecuted him criminally for this offense. Why was it not done then ?

In fact, this representative only denounced police violence on a young woman dragged by the hair to a police car in Perpignan in April 2017 and since he released a video filmed by the inhabitants themselves. Even, he suffered harassment and he was prosecuted for two years in the judicial court of Perpignan by the DDSP 66 as well as the union alliance 66 and he will be acquitted of the charges.

Our association also supported a family of shepherds victim of judicial harassment and when this representative appealed to the young people of the neighborhoods to go out of the farm animals in danger because the operators had been put in pretrial detention for supposedly them. protect, the government stops at "it made an appeal to the young people of the districts".

The latter within our association also provided support to police officials such as the chief warrant officer of the Bobigny court who had alerted to the violence exerted by some of his colleagues on defendants as well as support for the family of this murdered gendarme found in his gendarmerie accommodation. Denouncing the criminal or violent acts of certain police officers is not a call for violence against the police.

In addition, during the 1st confinement, this representative warned of threats to shoot live bullets on residents of certain districts of Perpignan on the Facebook page of the prefecture and it did not cross our mind for a single moment to call for dissolve the prefecture or the prefect of the Pyrénées Orientales for the comment that existed on his page, on the other hand we informed him and then ask that he exercise article 40 of the penal code which orders all officials who witness a crime or offense to report to the public prosecutor. What he did not do elsewhere. However, our association would be responsible for the expressions of others, this is not legally conceivable.

This call to dissolve our anti-racist association is only a political will with an electoral aim, in order to gag our freedom of expression, and our desire to help the victims of racism and Islamophobia, which has become a very profitable social fact. politically.

We must flirt with and seduce the electorate of Zemmour and Le Pen and even if that means twisting French law.

Dissolution de CRI : communiqué

We are amazed to learn from twitter and already, our lawyer Maitre Dominique Cochain and our association are working together to make an appeal. Judges, logically will not be able in a rule of law to twist it as our politicians blithely do every day.

October 20, 2021 Coordination against Racism and Islamophobia

For any contact : cri.perpignan@gmail.com 06.64.33.91.86